

Province de Québec
M.R.C. d'Arthabaska
Municipalité de Saint-Albert

Ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Albert, tenue le 2 novembre 2015 à 19h30, au bureau municipal, 1245, rue Principale.

Sont présents :

Diane Kirouac, conseillère
Colette Gagnon, conseillère
Mélanie Vogt, conseillère
Dominique Poulin, conseiller
Alexandre Bergeron, conseiller
Michel Ducharme, conseiller

Tous formant le quorum sous la présidence du maire, Monsieur Alain St-Pierre. Madame Suzanne Crête, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire de la réunion.

La séance ordinaire est ouverte à 19 h 30.

Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
2. Adoption des minutes de la dernière séance ;
3. Adoption des comptes et du journal des salaires pour la période du 5 octobre au 2 novembre 2015 ;
4. Affaires nouvelles de l'assistance ;
5. Dépôt du rapport du maire ;
6. Remax – suivi de dossier de location ;
7. Ferme Landrynoise suivi Expropriation ;
8. Résolution Pacte rural et FDT;
9. Suivi des dossiers du mois en cours ;
10. Lecture de la correspondance
11. Varia ;
12. Période de questions de l'assistance ;
13. Levée de la séance ordinaire du 2 novembre 2015

Mot du maire

Le maire, Monsieur Alain St-Pierre, souhaite la bienvenue à tous. Il remercie Diane et Mélanie pour leur présence à la Journée Normand Maurice du 17 octobre dernier. Il souligne que c'est ce samedi 7 novembre à Victoriaville, que Madame Diane Kirouac, conseillère, déposera une couronne de fleur à l'occasion des cérémonies du Jour du Souvenir. Sincère remerciement à Madame Kirouac. Monsieur St-Pierre propose aux gens présents et leur famille, de se joindre au Cercle de Fermières de St-Albert ce dimanche 8 novembre pour un brunch. Il précise que la rencontre est enregistrée pour permettre une facilité lors de la rédaction écrite du procès-verbal.

2015-130 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Madame Colette Gagnon, conseillère

Que l'ordre du jour du 2 novembre 2015 soit adopté et que le varia demeure ouvert.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2015-131 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2015

Proposé par Monsieur Alexandre Bergeron, conseiller

Que le procès-verbal du 5 octobre 2015 soit adopté tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2015-132 Approbation des comptes pour la période du 5 octobre au 2 novembre 2015

Proposé par Monsieur Dominique Poulin, conseiller

Et, il est **résolu** à l'unanimité des conseillers, d'adopter les comptes à payer suivants, tels que présentés au journal des déboursés, dont une copie a été remise à chacun des membres du conseil lors de la séance par la directrice générale et secrétaire-trésorière ;

Et, il est **résolu** à l'unanimité des conseillers, d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à payer les dits comptes à payer :

Registre des chèques #2991 à #3014 au montant de 42 074.16\$

Adopté à l'unanimité des conseillers

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés ci-hauts.

Signé, ce 2 novembre 2015.

Suzanne Crête, g.m.a.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2015-133 Dépôt rapport du Maire 2015 sur la situation financière de la Municipalité de Saint-Albert

M. Alain St-Pierre fait lecture du rapport du maire sur la situation financière de la Municipalité de Saint-Albert .

Il est résolu que le Conseil municipal accepte le dépôt du rapport du maire, tel que rédigé et qu'une copie soit transmise par la poste à chaque propriétaire.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2015-134 Expropriation – étude portant sur la capacité résiduelle

Attendu que suite à la lettre de notre avocat reçu le 26 octobre 2015 dans le dossier Expropriation, il est convenu de ce qui suit ;

Attendu qu'une demande est formulée afin que les évaluateurs des deux parties se rencontrent pour convenir d'une valeur commune d'expropriation ;

Attendu que la municipalité de Saint-Albert demande à Ferme Landrynoise inc. un plan de drainage des dites terres afin d'évaluer la situation advenant l'implantation de résidences ;

Attendu que la municipalité demandera au représentant de Ferme Landrynoise inc. s'il existe une étude environnementale phase 1 et/ou phase 2 et de lui transmettre ladite étude afin de connaître le passif environnemental ;

Attendu que la municipalité fera réaliser une étude portant sur la capacité résiduelle de la station d'épuration municipale par étangs aérées pour évaluer les débits et charges maximums pouvant être reçus;

Attendu que cette étude sera préparée par la firme EXP au coût de 8 000\$;

PAR CONSÉQUENT il est **proposé par** Madame Colette Gagnon, conseillère

De faire part des exigences ci-haut énoncés à notre avocat.

D'accepter l'offre de service d'EXP à 8 000\$ et fournir la réglementation applicable en matière d'implantation résidentielle et des normes en matière de parcs et rues pour ce secteur.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

2015-135 Résolution Pacte rural et FDT

Attendu que la MRC d'Arthabaska a fait parvenir à la municipalité, les informations concernant le programme Pacte Rural ainsi que celles du Fonds de Développement des Territoires (FDT) ;

Attendu que la Municipalité de Saint-Albert a pris connaissance de ce document et désire développer et maintenir son milieu vivant ;

Attendu que la municipalité a droit à un montant de 15 000\$ du fonds du Pacte rural et de 15 900\$ du Fonds de développement des territoires;

Attendu que la municipalité désire informer la MRC d'Arthabaska que celle-ci présentera un projet pour 2016;

Attendu que dans un avenir rapproché, le formulaire sera complété et vous sera transmis concernant un projet d'infrastructures sportives ;

Il est **proposé par** Monsieur Dominique Poulin, conseiller

Que cette demande soit acheminée à la MRC d'Arthabaska.

Que Madame Suzanne Crête, directrice générale et secrétaire-trésorière, soit autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Albert les documents relatifs à la demande de fonds dans le Pacte rural et Fonds de développement des territoires;

Adopté à l'unanimité des conseillers

2015-136 Commission Protection du Territoire Agricole du Québec (CPTAQ) – Ferme Sonnhalde Inc.

Attendu que la Municipalité de Saint-Albert a reçu une demande d'autorisation par Me Marie-Claude Côté, notaire pour la Ferme Sonnhalde, le 2 novembre 2015 visant à permettre l'acquisition d'une

partie des lots 5 180 639 et 5 180 644 appartenant à Monsieur Luc Verville ;

Attendu que cette demande est conforme aux règlements municipaux de la municipalité et ne cause aucun préjudice aux activités agricoles existantes et n'affecte pas le potentiel agricole du secteur ;

Il est **proposé par** Michel Ducharme, conseiller

Que la municipalité appuie la demande de Ferme Sonnhalde inc. à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2015-137 Demande du Service Incendie de Warwick – Pratique et formation

Attendu que le service incendie de la ville de Warwick a demandé l'autorisation d'utiliser une maison pour des fins de formation ;

Attendu que le propriétaire de cette maison abandonnée situé dans le Rang 10, est en accord avec cette demande ;

Attendu que le service incendie affirme que cette formation qui vise à brûler la dite maison aura aucune nuisance à l'environnement et sera sécuritaire et supervisée ;

Attendu que le service incendie et le propriétaire de cette propriété s'engage à se départir de tous les débris résultant de cette opération et ce, dès la fin de la formation ;

Proposé par Madame Diane Kirouac, conseillère

Que la municipalité autorise cette formation.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2015-138 Demande d'autorisation de traverse de chemins publics du Club de motoneige Alléghanish des Bois-Francs pour la saison 2014-2015

Attendu que le Club de motoneige Alléghanish des Bois-Francs a fait parvenir à la Municipalité de Saint-Albert une demande d'autorisation de traverse de chemins publics, comme par les années passées sur les rues suivantes : Rang 6 Grand, Rang 9 ;

Proposé par Madame Colette Gagnon, conseillère

Que la Municipalité de Saint-Albert accepte de renouveler l'entente d'autorisation de traverse de chemins avec le club de motoneiges Alléghanish des Bois-Francs pour la saison hivernale 2015-2016 ;

Que ces demandes sont renouvelables à chaque année ;

Que comme par les années passées la signalisation sur les sentiers est aux frais des clubs de motoneiges et VTT.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2015-139 Dénéigement du 1245, rue Principale

Attendu que suite à l'achat du 1245, rue Principale, la Municipalité de Saint-Albert a demandé une soumission à Monsieur Pierre Desfossés pour l'enlèvement de la neige dans le stationnement ;

Attendu que le prix soumis par Monsieur Desfossés est de 1800.00\$ taxes en sus ;

Attendu que ce prix inclut l'entretien des allées piétonnières du 1245, rue Principale ainsi que des perrons du 25, rue Des Loisirs ;

Proposé par Monsieur Michel Ducharme, conseiller

Que le contrat de déneigement soit accordé.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2015-140 Heures de travail de l'adjointe à la direction

Attendu que le contrat de travail de l'adjointe à la direction est de 30.5 heures par semaine ;

Attendu que les besoins de la municipalité concernant le travail effectué par l'adjointe seraient de 35 heures par semaine et ce, jusqu'au 31 décembre 2015 ;

Attendu que Madame Any Lemay, adjointe, est d'accord à travailler 35 heures / semaine ;

Proposé par Monsieur Dominique Poulin, conseiller

Que les heures travaillées de l'adjointe à la direction soit de 35 heures / semaine jusqu'au 31 décembre 2015.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2015-141 Levée de la séance ordinaire du 2 novembre 2015

Il est **proposé par** Monsieur Alexandre Bergeron, conseiller

Que la séance ordinaire du 2 novembre 2015 soit levée à 21h00.

Alain St-Pierre,
Maire

Suzanne Crête, Directrice générale /
Secrétaire-trésorière